


# Démarches nouveaux arrivants


# Démarches administratives

Vous devez vous rendre en mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile pour :

## Changement d'adresse

- Tout nouvel arrivant doit effectuer le changement d'adresse sur sa carte grise sur le site l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> 
- Pour votre carte d'identité et votre passeport, prendre rendez-vous dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil des données (Savenay, Pontchâteau, Couëron, Orvault, Nantes, Redon...).

## Inscription sur les listes électorales

- Tout nouvel arrivant sur la commune est invité à s'inscrire sur les listes électorales, auprès de l'accueil de la mairie ou en ligne : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) 

## Carte de déchetterie

- Donne accès aux déchetteries de Savenay et Campbon.

## Bac d'ordures ménagères

- Demande à effectuer en mairie ou auprès du Service Environnement de la Communauté de communes Estuaire et Sillon. Tél : 02 40 56.82.53
- (les sacs jaunes sont à disposition à l'accueil de la mairie)

Il est souhaitable que toute personne qui quitte la commune ou qui change d'adresse sur la commune le signale en mairie.

Démarches en ligne sur [le site Service Public](#) 